

**Le Syndicat des Apiculteurs du CANTAL  
vous invite à participer à son Assemblée Générale  
le Samedi 13 Avril 2024 à 9h  
à la salle polyvalente de PARLAN**

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes invité(e) à l'AG du syndicat des apiculteurs du Cantal. La réunion débutera précisément à 9h00 et se tiendra dans la salle polyvalente de PARLAN.

*(La salle est située 1 place de la mairie, à proximité de la mairie et de l'école. Au carrefour du centre du village, prendre la direction de Quézac et Maurs ; la salle est à 100m sur la droite, avec un parking juste devant la salle et un second à 80 m en contrebas)*

**Organisation de la journée et ordre du jour :**

**Thème de cette AG « le changement climatique »**

- ❖ Accueil des participants à 8h30 avec un pot de bienvenue
- ❖ **Début de la réunion à 9h00**
  - Ouverture de la séance par le Président, présentation des personnalités invitées,
  - Présentation du bilan moral par le Président et secrétaire du syndicat,
  - Présentation du bilan financier par le trésorier du syndicat. Approbation des comptes après synthèse des 2 enquêteurs aux comptes.
  - Le trésorier abordera le sujet des assurances pour 2025. Avec la fin du contrat collectif, chaque apiculteur devra s'assurer auprès d'un interlocuteur agréé. **C'est un changement radical**. Venez explorer les différentes possibilités dans la synthèse présentée, mais surtout vous préparer à l'évolution.
  - Intervention de Christophe ROY, Docteur vétérinaire, membre du conseil d'administration. Il abordera l'impact dans la ruche du changement climatique : "**Les nouvelles contraintes de l'apiculture en 2024, dans le Cantal comme ailleurs**". Christian CARRIER tentera de sensibiliser sur ce qui évolue rapidement autour de nos ruches.
  - Echanges avec la salle
- ❖ Apéritif sur place 12h15
- ❖ **Repas** pris en commun vers 13h15 servi sur place par l'Auberge OCCITANE de Saint Mamet.

\*\*\*\*\*

Après déduction de la participation du Syndicat, le montant pour la journée s'élève à **15 €** par personne. Pour organiser cette journée, dont la réservation auprès du restaurateur, nous vous demandons de nous renvoyer très rapidement le bulletin de participation **impérativement avant le 4 Avril**.

Les bénévoles souhaitent une présence très nombreuse de nos apiculteurs adhérents à cette assemblée générale. L'ordre du jour pourra être modifié en fonction de l'arrivée des personnalités invitées.

La pratique de l'apiculture se complexifie de plus en plus et quel que soit le niveau où l'on désire exercer. Trouver des réponses appropriées aux multiples questions que l'on se pose n'est pas chose aisée. Le foisonnement des possibilités décrites dans la littérature, internet, réseaux sociaux ne simplifie pas le parcours du débutant, ni de celui qui se croyait à l'abri de déconvenues en tablant sur son expérience. Très souvent l'on sensibilise les apiculteurs à faire évoluer leurs pratiques. C'est encore plus souvent que l'on entend les propos du genre : « alors il faut que je change mes méthodes de travail ? ». Oui toutes les lignes bougent, les repères temporels de l'apiculture des années précédentes n'ont plus cours bien fréquemment, sans forcément remonter bien loin en arrière

Si quelques utopistes sont encore à la recherche d'une hypothétique « abeille noire du Cantal » si tant est qu'elle n'ait jamais existé, je ne peux que les inviter à réfléchir. « Pensez-vous qu'elle se reconnaîtrait dans ces nouvelles conditions environnementales ? quelle saurait répondre avec plus d'opportunisme que les nouvelles races face à tous les nouveaux défis ? »

En premier il faut déterminer le temps que l'on souhaite accorder à l'élevage de ses colonies d'abeilles. Il est révolu le temps d'implanter au fond du jardin quelques colonies d'abeilles en laissant faire la nature. De nombreuses fois il faut intervenir. Nourrir, mais pas seulement à l'entrée de l'hiver. Il faut obligatoirement traiter varroa. Quand, comment, quel(s) médicament(s).....

S'y rajoute la difficile commercialisation du miel, comme des autres produits de la ruche. La concurrence internationale est prévalente, pas toujours loyale. S'installer pour produire sans avoir préparé le ou les circuits de commercialisation est une erreur majeure. Ne pas observer les évolutions des consommateurs, conduit généralement à des déboires.

La commande des végétaux à floraison estivale a connu un franc succès. Elle ne sera pas renouvelée. Il s'agissait d'acter le changement climatique en implantant à proximité de nos ruches des arbres qui ancrerons la date 2024 dans notre mémoire mais galemment dans celle des générations futures ; un marqueur floral, pollinifère pour la durée. Une redite : « planter des arbres pour les générations futures ».



Comptant sur votre présence.

A Arpajon sur Cère le 27 mars 2024 M. Christian CARRIER

Président, secrétaire du syndicat  
7 chemin des Granges  
15130 ARPAJON SUR CERE  
Tél : 04 71 64 17 36  
Port : 06 31 10 08 85  
Messagerie : [carrierc@wanadoo.fr](mailto:carrierc@wanadoo.fr)

**M. CARRIER Christian**  
Président du syndicat des apiculteurs  
7, chemin des granges  
15130 ARPAJON SUR CERE